

## Tarification des certifications non obligatoires et inscriptions particulières

## Année universitaire 2024-2025

	Montants 23/24	Montants 24/25
Certifications		
CLES (étudiants établissement 1ère inscription) -> gratuit pour les boursiers UL	30 €	30 €
CLES (étudiants établissement inscription supplémentaire)	30 €	30 €
CLES (étudiants hors établissement)	60 €	60 €
DELF A1 et A2, B1 et B2	110 €	110 €
DALF C1 et C2	145 €	145 €
TOEIC	Tarification ETS selon marché	
TOEIC – Organisme ETS Global (attestation individuelle incluse) (prise en charge partielle ou totale possible par la composante)  TOEIC – Organisme ETS Global + Individual Performance Feedback (prise en charge partielle ou totale possible par la composante)	Voir marché	Voir marché (augmentation de 1.72% au 01/01/2025)
TOEIC 4 Compétences Listening, speaking, reading & writing (ajout)		
Option remote proctoring (surveillance à distance)		
Option correction express		
Inscription CPGE dans le cadre de la convention académique		
Inscription aux portails spécifiques aux 1ère année des classes préparatoires (La CVEC est due avant l'inscription à l'Université, auprès du CNOUS)	Non boursiers : Droit national licence – Boursiers CROUS : zéro	Non boursiers : Droit national licence – Boursiers CROUS : zéro
Inscription en année de licence (L1 si examens ou L2 et L3) (La CVEC est due avant l'inscription à l'Université, auprès du CNOUS)	Non boursiers : Droit national licence – Boursiers CROUS : zéro	Non boursiers : Droit national licence – Boursiers CROUS : zéro
Césure		
Inscription en césure (après validation de l'année <b>n-1</b> , l'inscription en césure dans l'année <b>n</b> est faite dans l'année supérieure)	Droit national réduit (Art. D. 611-19)	Droit national réduit (Art. D. 611-19)